

## Commission « Egalité professionnelle » Compte-rendu de la réunion du 21 août 2002

### **Participants :**

Mme Isabelle GAYDON – OHL	Citoyennes Maintenant
Mme Marielle FLAISSIER	D.R.D.F.E.
M. Philippe LUFFROY	DRTEFP
Mme Maryline VILLAIN	R3
Mlle Sylvaine COSTE	UPA LR
Mme Isabelle HUSSER	CJD
Mme Brigitte SALA	CFDT LR
Mme Josiane PLANA	CGPME

\*\*\*

Concernant les élections prud'homales, Mme PLANA informe la commission qu'une disquette reflétant la liste électorale prud'homale sexuée pour Montpellier sera disponible autour du 10/09/2002. Elle pourra constituer une base de travail pour la commission.

<b>PLAQUETTE « L'EGALITE PROFESSIONNELLE HOMME / FEMME »</b>
--------------------------------------------------------------

M. GIDROL (DRTEFP) transmettra très prochainement d'autres données afin de compléter la plaquette, et notamment des données INSEE concernant la création d'entreprise (l'UPA disposant d'informations concernant la création d'entreprises dans l'Artisanat).

### **1<sup>ère</sup> page de la plaquette**

Une introduction sera rédigée (UPA) en rappelant la loi du 9 mai 2001 et l'évolution des comportements en matière d'égalité homme / femme, tel que le congé de paternité,...

La pyramide des âges sera supprimée et remplacée par un commentaire sur la population active nationale et régionale (comparaison 1975-1990-1999).

### **2<sup>ème</sup> page**

Le graphique sur « les 15 métiers les plus représentés » sera complété par des données de 1990 (M. GIDROL – DRTEFP).

Le graphique sur le temps partiel sera complété par un commentaire (revue « les entreprises et l'articulation des temps familiaux et des temps professionnels » - CJD)

### **3<sup>ème</sup> page**

Le tableau sur les écarts de revenus salariaux est à supprimer ; un commentaire sera inséré après le second tableau sur les salaires nets moyens (M. GIDROL – DRTEFP et Mme. VILLAIN – R3).

Dans le graphique sur les salaires nets moyens, il faut remplacer « CS » par « catégorie sociale ».

### **4<sup>ème</sup> page**

Modifier l'ordre de présentation des métiers, et rajouter un commentaire explicatif en-dessous du graphique.

Il est nécessaire de rajouter des données et des tableaux concernant :

- ✓ les filières scolaires
- ✓ l'insertion professionnelle après les études
- ✓ la création d'entreprise (cf. le fonds de garantie à l'initiative des femmes)
- ✓ le statuts des conjoints de chefs d'entreprises (mail UPA à M. LUFFROY)
- ✓ une bibliographie
- ✓ la liste des adresses utiles (organisations syndicales et patronales et institutions)

La commission rappelle que la plaquette doit présenter une synthèse des texte juridiques, des démarches et dispositifs existants en matière d'égalité professionnelle.

La présentation chiffrée de la situation en matière d'égalité professionnelle en LR sera appuyée par un argumentaire, des propositions d'amélioration, un point sur les avantages du contrat de mixité et du contrat pour la parité, ainsi que l'intérêt économique pour l'entreprise de pratiquer l'égalité professionnelle en son sein.

La plaquette pourrait être imprimée en octobre et diffusée ensuite par chacune des organisations en interne, puis elle viendra en appui des rencontres avec les chefs d'entreprises.

## **RENCONTRE AVEC LES CHEFS D'ENTREPRISES**

Une ou deux rencontres pourraient être organisées entre novembre 2002 et février 2003, en ayant pour support la plaquette « Egalité professionnelle ».

Il s'agit de déterminer si la commission organise elle-même des rencontres avec les chefs d'entreprises sur le seul thème de l'égalité professionnelle, ou si les membres de la commission s'intègrent à une rencontre externe avec des chefs d'entreprises sur des thèmes divers, dont l'égalité professionnelle.

**La prochaine rencontre de la commission Egalité Professionnelle est prévue pour le lundi 23 septembre 2002 à 14h30 à l'UPA.**